

Enseignement supérieur : la Région Grand Est et les universités du territoire unissent leurs forces

Lors de la Séance Plénière du 26 juin 2025, les élus de la Région Grand Est ont marqué une nouvelle étape en matière d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation (ESRI) avec la signature d'une convention 2026-2028 avec les cinq universités du territoire. Ce partenariat concrétise une ambition commune face aux grands défis du territoire, à travers une coopération structurée et porteuse de sens.

➤ Un engagement stratégique et financier

Depuis 2021, début de la mandature en cours, la Région Grand Est a déjà mobilisé plus de **240 millions d'euros** en faveur du secteur de l'Enseignement supérieur, la Recherche et l'Innovation (ESRI). Cet engagement couvre un large spectre d'actions : financement de thèses, soutien à la recherche, création de start-ups, chaires industrielles, infrastructures de pointe, promotion de la culture scientifique, entrepreneuriat étudiant, vie étudiante, etc. La convention-cadre vient inscrire ces efforts dans une perspective de lisibilité, de visibilité et d'efficacité accrues.

➤ Répondre à 9 défis régionaux prioritaires

La convention répond à **9 défis territoriaux majeurs** identifiés à l'issue de plus de 20 dialogues territoriaux avec plus de 1 000 participants :

Ces défis, à la croisée des enjeux économiques, sociaux et environnementaux, nourrissent la stratégie régionale à travers quatre grandes priorités :

- la réussite étudiante,
- l'ancrage territorial de l'enseignement supérieur,
- l'attractivité scientifique,
- le transfert technologique.



➤ Une convention-cadre déclinée de manière opérationnelle

La convention sera suivie de **cinq conventions bilatérales** entre la Région et chaque université, qui prendront en compte les spécificités locales. Les grands principes qui structurent la convention sont :

- **une autonomie renforcée** pour les établissements,
- **une gouvernance collégiale et territorialisée**,
- **une stratégie européenne et transfrontalière** consolidée,
- **des chantiers prioritaires** en lien avec les besoins des territoires.

➤ Des priorités concrètes au service du territoire

Les axes d'action comprennent notamment :

- Le soutien à la **réussite et à l'engagement des étudiants** (formation, insertion professionnelle, rénovation du bâti universitaire) ;
- L'**attractivité scientifique** et la réponse à la **pénurie de compétences** ;
- L'**accélération de l'innovation** et du transfert technologique ;
- Le **renforcement de l'ancrage territorial** des universités.

➤ Une région qui investit pour l'avenir

Par cette convention, la Région Grand Est réaffirme son choix stratégique d'unir ses forces avec celles des universités pour faire de l'enseignement supérieur et de la recherche un **levier puissant de transformation économique, écologique et sociale**.